

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du vendredi 31 janvier 2020

Date de la convocation :

24/01/2020

Membres en exercice :

15

Présents :

11

Votants :

12

Secrétaire de séance:

Michèle MOUTTE

*L'an deux mille vingt et le trente-et-un janvier l'assemblée
régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Excusés :

Représentés :

Madame Stéphanie GIOVANNONI par Monsieur Joanny BOUNOUS

Absents :

Louis BREMOND, Cathie MAZZOLINI, Daniel DELORY

DE 2020 006

Objet: Transfert comptable du réseau pluvial

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que tous les travaux relatifs au réseau pluvial sont intégrés à l'inventaire du budget général.

Considérant les programmations de travaux sur réseau eau et assainissement,

Considérant que les travaux sur le réseau pluvial peuvent y être groupés,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'intégrer le réseau pluvial dans la comptabilité et l'inventaire du budget annexe Eau/Assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** au transfert comptable du réseau pluvial sur le budget annexe Eau/Assainissement.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce transfert.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

